

# DATES D'OUVERTURES POUR LA PÊCHE DANS LA ZEC NORMANDIE

## Saison 2025

<b>BAZINET</b>	Ombles de fontaine	13 juin au 7 septembre
<b>BECQUET (EDGAR)</b>	Brochet et doré	Les samedis et mercredis du 2 juillet au 31 octobre
	Ombles et touladi	Les samedis et mercredis du 3 mai au 7 septembre
<b>CANOT</b>	Doré	6 juin au 31 octobre
<b>ÉMERIL</b>	Ombles de fontaine	Les samedis et mercredis du 25 juin au 7 septembre
<b>HAINÉ</b>	Brochet et doré	Les samedis et mercredis du 2 juillet au 7 septembre
<b>HODIESNE</b>	Brochet et doré	Les samedis et mercredis du 17 mai au 7 septembre
<b>JEANNINE &amp; TURNBULL</b>	Brochet et doré	1 juillet au 31 octobre
	Ombles et touladi	Les samedis du 3 mai au 7 septembre
<b>LELUAU</b> 3 dorés par pêcheur	Doré	Les samedis et mercredis du 2 juillet au 31 octobre
	Ombles de fontaine	Les samedis et mercredis du 2 juillet au 7 septembre
<b>MARIE-ANTOINETTE</b>	Ombles de fontaine	Les samedis et mercredis du 19 juillet au 7 septembre
<b>RIVIÈRE MITCHINAMECUS</b> 1 <sup>er</sup> partie (En amont du 600M) 2 <sup>ème</sup> partie (En aval du 600M)	Doré	30 mai au 14 août
		13 juin au 14 août
<b>PISTOL</b>	Doré	Les samedis et mercredis du 17 mai au 31 octobre
<b>WATERLOO</b>	Doré	Les samedis et mercredis du 7 juin au 31 octobre

### LIMITE DE PRISE DE 2 OMBLES PAR PÊCHEUR

Barthe, Belle, Des Prunes, Sans Nom #50187

### PÊCHE À LA MOUCHE SEULEMENT

Comté, Connor, Rognon, Oven, Opotai, Moulinet, Nymphes

### SECTEUR II : LIMITE DE TAILLE POUR LE DORÉ

Némiscachingue, Culotte, Kantoskekamak et Datte (enregistrement distinct)